

Auto-diagnostic

Nom de l'Organisme gestionnaire :

N° Finess ET
N° Finess EJ
Raison sociale

AJ 1

AJ 2

Axe / Thématique	Questions	Période (pour certaines questions)	Réponses	Commentaire : préciser le (ou les) service(s) concerné(s) par le commentaire
Axe 1 :				
Adapter l'offre médico sociale aux besoins des PAD dans le cadre de projets de territoire				
Objectif 1 : Elaboration ou actualisation ET mise en œuvre d'un Projet d'accompagnement	Existe-t-il un projet d'accompagnement? Si OUI , est-il actualisé ?			
Objectif 2 : Amélioration de la démarche qualité	Une démarche d'évaluation interne a-t-elle été engagée? L'évaluation externe est-elle programmée? Si NON , quand doit -elle être programmée?			
	Existe-t-il des procédures maîtrisées dans le cadre de l'amélioration de la démarche qualité?			
Objectif 3 : Adaptation des services à des besoins de prise en charge spécifique expérimentale	Existe-t-il des modalités spécifiques d'accompagnement mises en place dans la structure?			
Axe 2 :				
Améliorer la qualité de vie et la sécurité des prises en charge; réponse aux besoins de santé				
Objectif 1 : Modalités, contenu et déroulement de la prise en charge	Existe-t-il une procédure d'admission? Existe-t-il une procédure de sortie? Existe-t-il un projet individualisé d'accompagnement des aidants?			
	Objectif 2 : Organisation de la prise en charge	Existe-t-il une organisation des transports? Existe-t-il une formalisation sur la coordination entre le médecin traitant et les intervenants? Existe-t-il une procédure d'urgence?		
		Objectif 3 : Respect des droits des usagers et réaffirmation de la place des résidents et des familles	Existe-t-il un livret d'accueil validé en vigueur? Existe-t-il un règlement de fonctionnement?	
Objectif 4 : Prévention de la maltraitance, amélioration de la qualité et promotion de la bientraitance	Existe-t-il une procédure de signalement des EIG? Existe-t-il un plan de formation spécifique sur cet axe ?			
	Objectif 5 : Accessibilité, Hygiène/maintenance, nature des installations et des équipements	Existe-t-il un espace extérieur? Existe-t-il des locaux spécifiques permettant d'assurer les missions de l'AJA ou l'AJ rattaché à l'EHPAD?		
Axe 3 :				
Améliorer le parcours de santé des PAD : prévention de la perte d'autonomie				
Objectif 1 : développement des partenariats pour une ouverture vers l'extérieur et une inscription dans une dynamique partenariale sociale, médico-sociale et sanitaire	Existe-t-il des conventions de partenariat : avec les établissements de santé? avec les consultations mémoire? avec les PFR? avec les SSIAD? avec les MAIA? avec PTA? avec CTA?			
	Objectif 2 : Sécurisation du circuit du médicament	Existe-t-il une oragnisation du circuit du médicament? Existe-t-il des protocoles/procédure sur le circuit de médicament?		
		Objectif 3 : Amélioration de la prévention des infections	Existe-t-il un rapport médical liés aux infections? Existe-t-il une campagne de vaccination?	
	Objectif 4 : Mise en œuvre des obligations règlementaires sur la légionnelle, l'amiante, les déchets à risques infectieux		Existe-t-il des protocoles sur la légionnelles? Existe-t-il des protocoles d'activité?	
		Objectif 5 : Renforcement des activités visant à prévenir la perte d'autonomie	L'accueil de jour développe-t-il des activités spécifiques visant à prévenir la perte d'autonomie ? Si OUI , lesquelles ?	
	Objectif 6 : Mise à jour et alimentation du ROR: activité		Existe-t-il des outils de la plateforme régionale e-santé?	
Axe 4:				
Rechercher l'efficience et la performance dans la gestion				
Objectif 1 : Veiller à la qualité des personnels exerçant dans les services, par l'emploi de personnel qualifié et compétent	Taux d'ETP vacants <i>Ref ANAP: Ire 1.1: c'est à dire : [(nombre ETP vacants au 31/12 de l'année en question) / (nombre ETP total de l'année en question)] *100</i>	pour N-3 pour N-2 pour N-1		
	Taux d'absentéisme <i>Ref ANAP 2 Re3.3: c'est-à-dire : [(nombre total de jours calendaires d'absence des effectifs réels au 31/12 de l'année en question) / (nombre d'ETP réel au 31/12 de l'année en question) * 100]</i>	pour N-3 pour N-2 pour N-1		
	Taux de rotation des personnels sur les effectifs réels ref ANAP IRe2.3 c'est-à-dire : [(Somme du taux d'entrée et du taux de sortie) / 2] <i>* Taux d'entrée = (nombre de recrutement au cours de l'année en nombre de personnes physiques) / (effectifs réels en nombre de personnes physiques) * 100</i> <i>* Taux de départ = (nombre de départ au cours de l'année en nombre de personnes physiques) / (effectifs réels en nombre de personnes physiques) * 100</i>	pour N-3		
		pour N-2		
		pour N-1		
	Répartition des effectifs par fonction <i>Ref ANAP 2 re3.1 c'est-à-dire : [nbre d'ETP réels au 31/12]</i>	au 31/12/N-1		
		au 31/12/N-1		

	*dont nombre d'IDE au 31/12	au 31/12/N-1		
	*dont nombre d'AMP au 31/12	au 31/12/N-1		
	*dont nombre d'AS au 31/12	au 31/12/N-1		
	*dont nombre de kynésithérapeutes au 31/12	au 31/12/N-1		
	*dont nombre de psychomotricien au 31/12	au 31/12/N-1		
	*dont nombre d'orthophonistes au 31/12	au 31/12/N-1		
	*dont autres au 31/12 (précisez dans commentaires avec le nom de l'établissement concerné)	au 31/12/N-1		
	Nombre d'ETP réels de psychologue au 31/12	au 31/12/N-1		
	Poids du recours à l'intérim <i>ref ANAP 2 Re 3.6 c'est-à-dire: [(total compte 6211) / (masse salariale)*100]</i>	pour N-3 pour N-2 pour N-1		
Objectif 2 : Adoption d'un plan de formation du personnel	Existe-t-il un plan de formation pluriannuel?			
	Si OUI , intègre-t-il des axes de prévention de la maltraitance?			
	Une politique de formation diplômante et qualifiante pour l'ensemble du personnel est-elle mise en oeuvre ?			
	Les souhaits du personnel en matière de formation sont -il pris en considération ?			
Objectif 3 : Activité	Quel est le niveau d'activité de la structure? <i>Ref ANAP lpr 4.1.1 c'est-à-dire : [(Nbre de journées réalisées) / (nbre de journées financées) * 100]</i>	pour N-3 pour N-2 pour N-1		
	Taux d'activité MOYEN sur 3 ans (se calcule automatiquement)		#DIV/0!	#DIV/0!
	Si le taux d'activité moyen est inférieur à 65% (voir la cellule précédente), précisez les causes:			
	Que le service met-il en place pour remédier à la situation?			
	Quel est le taux de rotation des places autorisées dans l'année ? <i>Ref ANAP lpr 5.1 c'est-à-dire : [(Nombre d'admissions dans l'année) / (Nombre de places autorisées) * 100]</i>	pour N-3 pour N-2 pour N-1		
Objectif 4 : Mise en place des actions de coopération et de regroupement/mutualisation entre établissements du CPOM; entre le siège de l'OG et les différents établissements	Un pôle de personnels remplaçants a-t-il été mis en place ?			
	Y a-t-il des plateaux techniques médicaux ou paramédicaux?			